



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

AVIS DE L'ARES

2014-04

Sur l'avant-projet de décret portant diverses
dispositions en matière de statut des membres du
personnel de l'enseignement

18 mars 2014



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ACADEMIE DE RECHERCHE
ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Bruxelles, le 20 mars 2014

Monsieur Toni PELOSATO
Chef de Cabinet du Ministre Marcourt
Avenue Louise 65/9
1050 Bruxelles

Concerne : Avant-projet de décret portant diverses dispositions en matière de statut des membres du personnel de l'enseignement.

Monsieur le Chef de Cabinet,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en sa séance du 18 mars 2014, le Conseil d'administration de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur a émis un avis favorable à propos de l'avant-projet de décret dont il est question en objet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Chef de Cabinet, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Didier VIVIERS,
Président a.i. de l'ARES